RÉ-SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL *MESSAGES* N° 754 – FÉVRIER 2022

COMPRENDRE

CHÔMEURS : ACCOMPAGNER PLUTÔT QUE SANCTIONNER

ÉLECTIONS 2022

NOS 17 PROPOSITIONS POUR FAIRE DURABLEMENT RECULER LA PAUVRETÉ

INNOVER

LE PARI DU « AGIR AVEC »

Secours Catholique
Caritas France

GAEL KERBAOL / SCCF

ÉDITORIAL

INVITER NOS ÉLUS À LA NOBLESSE DE LEUR FONCTION

PAR **JEAN MERCKAERT** DIRECTEUR ACTION PLAIDOYER FRANCE EUROPE DU SECOURS CATHOLIQUE

> LE MONDE JUSTE ET FRATERNEL QUE NOUS APPELONS DE NOS VŒUX A BESOIN DE POLITIQUES JUSTES ET FRATERNELLES

« *La politique est une vocation très noble, une des formes les plus précieuses de la charité, parce qu'elle cherche le bien commun* ». Ce rappel, par le pape François (*Fratelli tutti,* § 180), d'une constante de la pensée sociale catholique, résonne aussi comme un appel. C'est cet appel à la noblesse de leur fonction que le Secours Catholique entend relayer auprès des responsables politiques, afin qu'ils mettent leur parole et l'exercice de leur mandat au service du bien commun, qui suppose une attention prioritaire aux plus vulnérables comme à notre planète malmenée.

Demander un mandat à ses concitoyens, c'est faire la promesse de se mettre au service. Et c'est bien l'esprit qui habite une majorité de nos élus. C'est le plus souvent un engagement sans compter, doublé d'une prise de risques, par laquelle on est obligé à des compromis, on s'expose aux incompréhensions, aux déceptions. Rarement, on est remercié. Noble vocation. Mais qu'il est escarpé, le chemin qui mène aux plus hautes responsabilités nationales ! La bataille est si rude qu'elle pousse au clivage pour exister, à l'outrance pour discréditer, à attiser les peurs pour paralyser la réflexion. Et l'on risque, collectivement, d'en perdre le cap.

Au Secours Catholique, notre boussole est claire : nous prenons le parti de la fraternité. C'est cette fraternité vécue, au quotidien, dans notre action d'accueil, d'écoute, d'aide et d'accompagnement des plus précaires en France, dans notre dialogue avec nos partenaires à travers le monde, qui fonde notre attente de justice. En France, derrière les 9 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, les 12 millions en précarité énergétique, les 4 millions mal logées, les 3 millions durablement privées d'emploi, les 7 millions bénéficiaires de l'aide alimentaire, les familles évacuées de leurs campements de fortune, les populations obligées de fuir leurs terres… nous mettons des visages. Avec elles, nous cherchons des solutions. Cela fait toute la différence. Cela interdit l'indifférence. Cela interdit l'accoutumance. Cela interdit le fatalisme.

Nous tirons de notre expérience la conviction que la fraternité peut renverser des montagnes. Mais le monde juste et fraternel que nous appelons de nos vœux a besoin de politiques justes et fraternelles pour advenir. Garantir à chacune et chacun une planète habitable, un traitement respectueux, un logement décent, un emploi décent, un revenu décent, une alimentation digne, c'est possible. Les propositions que nous défendons en attestent : tout n'a pas été tenté. Alors, et si on essayait ? Aux candidats comme aux élus, nous poserons la question, inlassablement. Afin de les rappeler à l'exigence de leur noble vocation. ■

ENQUÊTE

CHÔMEURS : ACCOMPAGNER PLUTÔT QUE SANCTIONNER.

PAR **AURORE CHAILLOU**

D'un côté, 2,8 millions de personnes durablement privées d'emploi. De l'autre, des centaines de milliers d'emplois non pourvus. Pour beaucoup, l'équation est simple. Certains chômeurs ne font pas preuve d'une recherche active et doivent être sanctionnés et voire leurs allocations suspendues. Pour les chercheurs d'emploi, la réalité est plus complexe. Faible niveau de qualification, problèmes de santé, de mobilité, image de soi dégradée… Une multitude d'obstacles fait du chemin vers l'emploi un véritable parcours du combattant. Plus que de sanctions, ces hommes et ces femmes ont besoin d'un accompagnement social dans la durée ; de ressources stables pour traverser sereinement cette épreuve. De voir leurs compétences prises en compte et reconnues. Et, plus encore, que l'on porte sur eux un regard bienveillant. Une manière de s'entendre dire : on compte sur toi.

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

▲ Des étudiants et des demandeurs d'emploi se retrouvent pour un atelier collectif recherche d'emploi à L'Escale (Secours Catholique, Clermont-Ferrand).

Le métier de ses rêves ? « *Ambulancière.* » Myriam, la quarantaine, prononce le mot avec regret. « *C'est le métier que je faisais !* » précise cette habitante de Gerzat, une commune voisine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Voici quatre ans, elle s'est blessée. « *Du coup, je suis inapte au poste.* » Peu de temps après, sa maison est partie en fumée. Puis il y a eu le décès de sa mère, la maladie de son père, atteint d'Alzheimer. « *Je me suis retrouvée coincée : je ne pouvais pas chercher activement du travail, car je m'occupais de mon père. Je devais aller le voir toutes les deux heures.* »

« *Parfois, ce n'est pas qu'on ne veut pas travailler, c'est qu'on ne peut pas !* » s'exclame Laaziza, 43 ans, assise à côté de Myriam dans la salle à manger de "La maison", une bâtisse d'un étage louée par le Secours Catholique à quelques pas de la mairie de Gerzat. Elle sert de lieu de rencontres aux personnes prêtes à intégrer les emplois qui seront créés dans le cadre de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) , si la candidature du territoire de Gerzat et des Vergnes est retenue. Attenant à Gerzat, Les Vergnes est un quartier prioritaire politique de la ville de Clermont-Ferrand, classé dans la catégorie grande pauvreté. Gerzat, elle, connaît un taux de chômage de 10 %, supérieur de deux points à la moyenne nationale. Le Secours Catholique accompagne les personnes privées d'emploi stable comme Myriam, Laaziza, Isabelle, volontaires pour occuper les postes qui pourraient être créés.

En France métropolitaine, 5,6 millions de personnes sont inscrites à Pôle emploi et tenues de chercher un emploi[1] (catégories A, B, C, 3e trimestre 2021). Parmi elles, 2,8 millions sont des demandeurs d'emploi de longue durée : des personnes sans emploi depuis au moins un an. Les moins diplômés y sont surreprésentés. Les actifs ayant au plus le brevet des collèges connaissent un taux de chômage de 14 % contre 5 % pour les diplômés du supérieur, selon l'Insee. Parmi ces chômeurs de longue durée, on retrouve davantage de personnes d'origine étrangère, de personnes ayant un handicap reconnu ou non, de mères seules, de jeunes en quête d'une première expérience professionnelle. Pour trouver un travail, ils rencontrent souvent une multitude de freins, comme en témoignent les personnes rencontrées dans le Puy-de-Dôme, à Paris et en Seine-Saint-Denis.

Des freins multiples au retour à l'emploi

« Personnellement, je ne peux pas accepter un travail dans un snack jusqu'à 22 heures, explique Laaziza. Avec mes enfants, je ne peux pas ! » Depuis qu'elle s'est séparée de son conjoint, cette habitante du quartier des Vergnes élève seule ses enfants. Comme beaucoup de mères, elle aimerait un travail lui permettant de les déposer à l'école le matin et d'être auprès d'eux le soir.

Camille, 17 ans, a, quant à lui, des difficultés pour rentrer de son travail. Il effectue une formation dans un restaurant-école de Clermont-Ferrand. La ligne de bus qui dessert son domicile ne fonctionne plus après la fermeture du restaurant, au-delà de 22 heures.

Plus la précarité est grande, plus les freins à l'emploi sont difficiles à surmonter, constate Odile Rosset, directrice de Carton plein. Cette structure de l'insertion par l'activité économique emploie, à Paris, des personnes qui ont vécu dans la rue et qui se confrontent à « *des problèmes de logement, une méconnaissance totale du système de travail légal, une mauvaise maîtrise du français, un handicap pas toujours reconnu, des addictions, des problèmes de santé mentale, un passage en prison…* »

Des conditions de travail interrogées

Les conditions de travail aussi peuvent être un frein. Isabelle, 42 ans, embauche à 5 h 30 du matin pour faire le ménage dans des écoles. « *C'est pas le ménage, le problème. C'est qu'il n'y a pas de contact humain.* » Si certains secteurs en tension (le bâtiment, l'hôtellerie-restauration, l'aide à la personne) manquent de candidats, c'est aussi qu'ils manquent d'attractivité. Denis, 44 ans, actuellement en formation dans la restauration à Clermont, n'est plus prêt à travailler dans le bâtiment, où il s'est usé la santé ; Christophe, 50 ans, en insertion à Carton plein à Paris, une vingtaine d'années d'expérience en cuisine, n'a plus l'énergie pour endurer le stress du coup de feu. Marie-Suzanne, 54 ans, aujourd'hui salariée de l'expérimentation Territoires zéro chômeur à Thiers, déplore la précarité du travail d'aide à domicile : « *trente minutes à droite, trente minutes à gauche, et pas de salaire fixe* ».

Les stigmates du chômage

Au-delà, ce qui fait beaucoup souffrir Myriam, ce sont les discours qui culpabilisent les chômeurs. « À *en croire les gens, on gagne mieux sa vie au RSA qu'en travaillant, on a fait des gosses pour l'argent et on attend la prime de Noël !* » Myriam se sent jugée en permanence : sans travail, sans revenus suffisants, la confiance en soi, assure-t-elle, est « pourrie ». « *Je peux pas me payer le coiffeur, pas m'acheter de vêtements.* » Il y a quelques mois, elle sortait à peine de chez elle. « *Je m'habillais plus.* » Il lui est arrivé d'aller au supermarché en robe de chambre. Elle reconnaît s'être refermée sur elle-même. Peu à peu s'installe un sentiment de honte, d'inutilité, de coûter à la collectivité. « *Quand on ne travaille pas, on est sous tutelle, on dépend des aides de l'État, confie Marie-Suzanne. Avant, je ne pouvais pas parler devant les gens. Maintenant que j'ai un travail stable, je peux les regarder en face.* »

Si le travail occupe une place à ce point crucial dans nos vies, c'est qu'il constitue « *l'activité extérieure à nous la plus à même de nous faire nous sentir utile aux autres* », souligne Pierre Kirgo, psycho-sociologue du travail, distinguant en cela le travail des tâches domestiques. En outre, « *plus la période de chômage s'allonge, plus il est difficile de retrouver un travail* », précise-t-il. En dix ans, la durée d'ancienneté dans le chômage des personnes reçues par le Secours Catholique est passée de 1,6 an à 2,6 ans. La personne perd progressivement les cadres qui structurent le travail, ce qui conduit à une certaine désadaptation : difficulté à arriver à l'heure, à travailler en équipe, à respecter des règles… Et le risque s'accroît de basculer dans une précarité plus grande.

> « AVANT, JE NE POUVAIS PAS PARLER DEVANT LES GENS. MAINTENANT QUE J'AI UN TRAVAIL STABLE, JE PEUX LES REGARDER EN FACE. »

« *Pour permettre le retour vers l'emploi, il faut activer simultanément quatre leviers* », explique Guillaume Alméras, responsable du département économie solidaire au Secours Catholique. *« Il faut un revenu qui sécurise le quotidien pour ne pas avoir à s'inquiéter chaque jour du lendemain ; une activité pour être en mouvement ; une formation, pour accéder aux emplois souhaités ou disponibles ; un accompagnement social pour régler les problèmes tels que le logement. »*

Sécuriser le quotidien

Face à la réforme de l'assurance-chômage, le Secours Catholique et d'autres associations de solidarité se disent inquiets. Si inciter les demandeurs d'emploi à retrouver un travail ›››

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

▲ **Denis, 44 ans, est stagiaire au restaurant école Toques Académie (Clermont-Ferrand). Auparavant, il a travaillé dans le bâtiment et la logistique.**

›››› est légitime, Guillaume Alméras dénonce une politique qui « *met dans l'inconfort et la précarité* » les plus fragiles. Selon une étude de l'Unedic,[2] les personnes les plus touchées par la réforme seront celles s'inscrivant au terme d'un CDD ou d'une période d'intérim. Elles toucheront en moyenne 17 % de moins. Quant aux minima sociaux, ils ne permettent pas de vivre décemment. Isabelle est aujourd'hui allocataire du RSA. « *Je peux pas vivre, je survis.* » Myriam, elle, dit s'être sentie abandonnée au moment où elle avait le plus besoin d'être soutenue. Un sentiment renforcé par l'évolution du système d'allocations sociales, qui conditionne l'aide versée à la recherche active d'un emploi.

> ISABELLE PERÇOIT LE RSA. « JE PEUX PAS VIVRE, JE SURVIS. »

Dans le rapport « Sans contreparties. Pour un revenu minimum garanti », publié en 2020 par Aequitaz et le Secours Catholique, on peut lire le témoignage de L., réveillée en pleine nuit, inquiète à l'idée qu'on lui supprime le RSA : « *Demain, conseil disciplinaire RSA. Je dois leur expliquer pourquoi j'ai stoppé mon contrat d'insertion. […] Il s'agissait de trier le linge, ce qui ne m'intéressait pas… Et, en plus, j'étais en conflit avec la directrice de l'association. J'ai refusé de travailler dans des conditions qui ne me convenaient pas. J'aimerais peindre ou m'occuper d'enfants ou de personnes handicapées.* » D'où la conviction portée par ce rapport : il faut garantir un revenu minimum décent sans contrepartie, qui implique de cesser « *la pratique des sanctions contre les allocataires du RSA* ». Une mesure d'autant plus urgente qu'un rapport publié le 13 janvier 2022 par la Cour des comptes pointe l'échec du RSA à mobiliser les personnes vers un emploi stable et à sortir les gens de la pauvreté.

Le Secours Catholique plaide pour un revenu minimum garanti de plus de 700 euros par mois pour une personne seule. Celui-ci permettrait à la France de respecter son engagement à éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030, pris à travers sa feuille de route pour atteindre les Objectifs de développement durable adoptée en septembre 2019.

Se remettre en activité

Parmi les solutions pour permettre aux demandeurs d'emploi de remettre un pied dans le monde du travail, les structures d'insertion par l'activité économique sont particulièrement développées. On y signe un contrat à durée déterminée, dans la limite d'une durée totale de vingt-quatre mois. L'objectif, rappelle Amaury Andriot, encadrant technique, pédagogique et social pour un chantier d'insertion de l'association Inserfac dans le Puy-de-Dôme, est de « *permettre à la personne de retrouver confiance en soi* ». Et qu'à la sortie, elle ait soit un emploi, soit une formation. Une « sortie positive » en langage administratif. Amaury Andriot suit au quotidien huit salariés qui fabriquent des couteaux à l'atelier Le Thiers. Son accompagnement consiste à donner un cadre de travail clair, à faire acquérir un savoir. Il s'agit, in fine, d'offrir « *un meilleur futur professionnel* » aux personnes dont il a la charge. « *Avant de "traverser la rue" pour trouver un travail, il faut préparer les gens* », insiste Hassan Chrif à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).Ce directeur d'une agence d'intérim d'insertion a conscience de ne pas proposer des métiers de rêve. Une piscine olympique se construit sous les fenêtres de son bureau. Il fait 8°C. « *Pour travailler là, il va falloir se lever à 4 heures du mat'* » Ses leviers : le logement (un intérimaire sans abri peut être logé dans un foyer de jeunes travailleurs partenaire) ; l'autonomie financière (avec un salaire moyen de 1700 euros net) et le non-jugement. Il ne demande pas aux candidats « *s'ils ont fait de la prison ou depuis combien de temps ils n'ont pas travaillé* ».

Cependant, l'État demande aux entreprises temporaires d'insertion des taux de sorties positives de 65 % à 70 %. Ce qui peut pousser à embaucher en priorité les personnes les moins éloignées de l'emploi. ›››

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

▲ « ***Avant, à part m'occuper de mon père et de mes gosses, je n'avais aucun contact*** », **témoigne Myriam, volontaire du projet Territoires zéro chômeur à Gerzat (Puy-de-Dôme).**

FOCUS

TOQUES ACADÉMIE : SE FORMER, UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI

« *Le restaurant accueille trois stagiaires en salle et trois en cuisine. C'est Denis qui va s'occuper de vous.* » Jean-Luc Lafaille, chef de salle à Toques Académie, explique à des clientes le fonctionnement du lieu. Dans ce restaurant-école de Clermont-Ferrand, des hommes et des femmes de 17 à 62 ans se forment en cinq mois aux métiers de commis de cuisine et de serveur. « *Je vous demanderai d'être indulgentes.* » Les uns ont connu de longues périodes de chômage, les autres ont enchaîné les boulots précaires. À chacun son parcours et ses difficultés face à l'emploi.

Denis, 44 ans, a fait un tas de métiers : « *Douze années de logistique, quatre dans le bâtiment, quatre dans l'agro-alimentaire.* » Il a connu la rue, vit dans un centre d'hébergement d'urgence. « *Je m'accroche à cette formation. Je suis en reconversion professionnelle. Dans le bâtiment, il faut avancer intelligemment et vite. Ici, c'est minutieux, strict. Il faut faire attention à la présentation, mettre le client à l'aise. Ça, c'est la formation qui me l'apporte.* »

Avant de commencer la pratique au restaurant, Denis et ses camarades ont suivi des cours dans un centre de formation. Pour Noureddine, 35 ans, ce qui compte, c'est la patience de celles et ceux qui les accompagnent : « *Notre formatrice explique bien les cours. Parfois, elle répète quatre ou cinq fois pour que tout le monde comprenne.* » Et à la clé de la formation, signale le jeune homme, un large sourire aux lèvres : « *un CDD de six mois avec un restaurant partenaire* ». ■

››› Près de 140 000 personnes sont salariées dans des structures d'insertion. Le taux moyen d'insertion dans l'emploi à la sortie est de 37 %, (selon un rapport de la Cour des comptes de janvier 2019[3]). Un chiffre qui cache de grandes disparités, selon Guillaume Alméras, du Secours Catholique : « *Certaines structures ont des taux de retour à l'emploi de 20 %, d'autres de 80 %. Cela dépend à la fois de la performance de la structure et du territoire, qui va permettre ou non de trouver un emploi à la sortie.* »

Pour Nadia de Sousa, conseillère à Pôle emploi et élue à la Mairie de Gerzat, où elle suit le projet TZCLD, si « *les structures d'insertion par l'activité économique sont un pont* », c'est d'abord « *pour les personnes qui ne sont pas trop éloignées de l'emploi. Mais quand on n'a pas travaillé pendant dix ans, il faut autant de temps pour reprendre pied* ».

> « QUAND ON N'A PAS TRAVAILLÉ PENDANT DIX ANS, IL FAUT AUTANT DE TEMPS POUR REPRENDRE PIED. »

Un accompagnement global

À L'Escale, un lieu d'accueil du Secours Catholique de Clermont-Ferrand, on remet les gens en mouvement. Guy Xicluna, un bonnet de marin enfoncé sur la tête, appelle chacun par son prénom. Il a travaillé pour la Marine nationale et raffole des métaphores marines. « *T'as pris une super tempête, t'as démâté, on va tout reconstruire et tu vas reprendre la mer parce que tu en as la capacité.* » Tenir ce discours, ça transforme les gens, assure-t-il. « *Si je dis : "T'es une maman monoparentale, t'as trois enfants, ça va être dur !", c'est pas pareil !* »

Aujourd'hui, le message de L'Escale aux nouveaux arrivants : nous avons besoin de toi. « *Avant, on avait des ateliers emploi, qui étaient un peu comme un Pôle emploi bis* », explique Aurélien Le Thuaut, animateur de la délégation Cantal – Puy-de-Dôme du Secours Catholique. « *Depuis un an et demi, nous avons renommé cela : "accompagnement vers et dans l'emploi". Le premier rendez-vous peut durer une demi-heure ou deux heures selon les besoins de la personne. Pôle emploi ne peut pas se permettre ça.* » Des personnes qui rencontrent des problématiques similaires de logement ou d'emploi sont mises en binôme pour se soutenir. Elles sont désormais bénévoles. « *Ça donne un statut, des horaires, un cadre* », souligne Aurélien Le Thuaut. C'est cette approche qui a été mise au service des personnes de Gerzat et des Vergnes, désireuses d'intégrer les emplois qui pourraient être créés grâce au projet TZCLD.

CHRISTOPHE HARGOUES / SCCF

À Thiers, des salariés d'une entreprise à but d'emploi fabriquent des sapins de Noël à partir de bois de récupération.

Personne n'est inemployable

« *On dit "volontaires", pas "candidats", parce que les gens ne candidatent pas* », prévient d'emblée Gabriel Lenot, directeur d'Actypoles, une entreprise à but d'emploi (EBE) créée à Thiers en 2017, dans le cadre de l'expérimentation TZCLD. « *À Pôle emploi, on cherche à adapter les personnes aux emplois disponibles* », observe Boris Surjon, chargé de mission pour Pôle emploi et responsable du comité local pour l'emploi, qui pilote l'expérimentation à Thiers. « *Quand on inverse la logique, on s'aperçoit qu'il y a plus de volontaires que prévu. Avec Territoires zéro chômeur, ce sont les personnes qui nous choisissent. Elles ne sont pas obligées de prendre n'importe quel emploi. C'est une expérimentation pour accéder au droit au travail.* »

CHRISTOPHE HARGOUES/SCCF

▲ À l'atelier de couture Bébés lutins, à Thiers, Marie-Suzanne, Ayse et d'autres femmes fabriquent des couches lavables pour des particuliers ou des collectivités.

Rendre effectif ce droit (inscrit dans la Constitution de 1958) nécessite de créer de nouveaux emplois. Car les emplois vacants ne sont pas si nombreux — la Dares en comptabilise 286 100 fin 2021. L'État verse à chaque EBE 19 000 euros par emploi créé ; les conseils départementaux, 2 850 euros. Cette somme correspond au coût annuel d'un demandeur d'emploi de longue durée et permet de payer un Smic à temps plein. Tous les emplois sont en CDI, une manière de sécuriser l'avenir.

Les emplois créés doivent être utiles au territoire et ne pas concurrencer les activités déjà existantes. Une contrainte qui a poussé plusieurs EBE à transformer les freins à l'emploi en leviers. Ainsi, à Thiers, « *l'idée du garage solidaire est venue d'une salariée qui avait des difficultés à trouver un travail parce qu'elle n'avait pas de voiture* », explique Gabriel Lenot. Aujourd'hui, grâce aux conducteurs de l'EBE, des résidents d'un foyer de jeunes travailleurs peuvent se rendre à leur travail tôt le matin, quand les transports en commun ne fonctionnent pas encore. À Gerzat, Nadia de Sousa aimerait ouvrir une crèche où seraient, notamment, gardés les enfants des personnes éloignées de l'emploi.

Aujourd'hui, Myriam et Isabelle se sentent prêtes à retourner travailler. Se retrouver à plusieurs leur a permis de se remobiliser dans la durée : « *Quand une commence à lâcher, une autre la retient* », dit Myriam, qui se souvient que chaque femme du groupe a failli perdre courage, un moment donné. C'est notamment à cette aune-là, celle du « capital humain restauré », que Gabriel Lenot aimerait pouvoir évaluer la valeur d'Actypoles : combien de personnes qui n'étaient plus capables de travailler le sont aujourd'hui ? Combien ont retrouvé une sécurité économique ? « *Si on évalue nos entreprises à l'aune d'une comptabilité[4] qui permet de montrer que l'on crée de la valeur humaine ou environnementale de manière plus forte, alors on fera peut-être changer l'entreprise d'une manière générale.* » ■

1 Statistiques trimestrielles Pôle emploi (pole-emploi.org), 3e trimestre 2021.
2 Réforme de l'assurance-chômage. Effets au 1er juillet 2021 du décret du 30 mars 2021 portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage.
3 Synthèse du rapport public thématique L'insertion des chômeurs par l'activité économique (ccomptes.fr).
4 C'est l'approche de la comptabilité Care. Un travail pour évaluer l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée à travers la comptabilité Care est en cours à l'Université de Poitiers.

L'ENTRETIEN

« LES CONTRÔLES N'ONT PAS UN OBJECTIF EXCLUSIVEMENT RÉPRESSIF »

Pour le directeur général de Pôle emploi, Jean Bassères, le travail avec des partenaires de terrain est un levier de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il souligne que la mission de ce service public, c'est notamment d'adapter les demandeurs d'emploi au marché du travail.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CHRISTOPHE AUTHIER** ET **AURORE CHAILLOU**

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

PARCOURS

JEAN BASSÈRES

1998—2005
Directeur général de la direction générale de la comptabilité publique

2005—2008
Secrétaire général du ministère des Finances

2008—2011
Chef de l'inspection générale des finances

2011
Directeur général de Pôle emploi

CHRISTOPHE AUTHIER

1971
Naissance. Après un apprentissage, il travaille une vingtaine d'années dans la restauration

2006
Licenciement économique

2020—2022
Travaille dans des structures d'insertion

2022
Est reconnu travailleur handicapé

Christophe Authier : Je travaillais dans une brasserie. J'ai été licencié pour raisons économiques. Pôle emploi me proposait seulement du travail saisonnier, loin de chez moi. J'ai refusé. Aujourd'hui, un demandeur d'emploi qui refuse trop d'offres risque d'être radié. Pourquoi le radier alors que les offres proposées par Pôle emploi ne correspondent pas toujours à ses compétences ni à son lieu de vie ?

Jean Bassères : On ne radie pas les gens lorsqu'ils cherchent du travail. Le demandeur d'emploi et son conseiller définissent une « offre raisonnable d'emploi » qui engage le demandeur d'emploi en fonction de son projet. Pôle emploi fait des propositions au demandeur, mais il doit aussi chercher par lui-même. Nous avons, par ailleurs, des prestations pour permettre aux personnes de construire leur projet professionnel. Il y a un travail à mener pour faire découvrir des métiers auxquels les gens ne pensent pas, des métiers en tension par exemple. Il s'agit aussi de faire prendre conscience que des compétences acquises dans un métier peuvent être transférées vers un autre. Vous-même, cuisinier, vous avez sans doute acquis des gestes que vous retrouvez dans votre poste actuel chez Carton plein.

C. A. : Après mon licenciement et la mort de mon grand frère, j'ai fait une dépression. Comme moi, à un moment donné, certains demandeurs d'emploi n'ont plus le courage de travailler. Pourquoi les sanctionner parce qu'ils ne recherchent pas activement un travail, alors que, dans ces circonstances, ils auraient besoin d'aide ou de soins ?

J. B. : Les contrôles n'ont pas un objectif exclusivement répressif. Le pourcentage de radiation à la suite d'un contrôle est assez faible, autour de 15 %. Ces contrôles servent à s'assurer que les gens cherchent effectivement un travail en contre-

partie de l'aide qu'ils reçoivent, ce qui n'est pas choquant. Ils servent surtout à remobiliser des demandeurs d'emploi démotivés, à reprendre contact avec Pôle emploi pour trouver des solutions. Les contrôles nous permettent également d'identifier les freins périphériques à l'emploi : des problèmes de santé, de mobilité, de garde d'enfants… À Pôle emploi, nous ne sommes pas en capacité de résoudre, nous-mêmes, l'ensemble de ces difficultés. C'est pour cela que nous travaillons avec des partenaires.

Nous travaillons notamment avec les départements sur tout le territoire pour proposer un « accompagnement global » pour les demandeurs d'emploi qui connaissent des freins périphériques à l'emploi. Dans ce cadre, un conseiller suit une soixantaine de personnes contre 180 habituellement dans la modalité d'accompagnement médiane. Cela représente environ 65 000 demandeurs d'emploi accompagnés par 1 200 conseillers. Les conseillers travaillent avec les travailleurs sociaux du département, qui peuvent mobiliser différentes ressources pour lever les freins à l'emploi de la personne.

> « L'APPROCHE PARTENARIALE EST VRAIMENT DANS L'ADN DE PÔLE EMPLOI. »

Pour l'aide à la mobilité, nous travaillons avec l'association Wimoov, qui fait des bilans individuels de mobilité. L'aide à la mobilité passe aussi par les aides aux permis de conduire, les garages solidaires. Nous avons une expérimentation en cours pour aider des demandeurs d'emploi à trouver un logement lorsqu'ils doivent déménager pour se rapprocher de leur lieu de travail. Contre la fracture numérique, nous avons notamment travaillé avec Emmaüs Connect.

Pour nous, l'objectif est de trouver de bons partenaires au plus près du terrain. L'approche partenariale est vraiment dans l'ADN de Pôle emploi. En 2022, nous souhaitons lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des associations, pour qu'elles nous proposent des projets au service des demandeurs d'emploi. ›››

XAVIER SCHWEBEL / SCCF

››› **Aurore Chaillou** : Quel accompagnement proposez-vous aux demandeurs d'emploi de longue ou très longue durée ?

J. B. : Au-delà de l'accompagnement global, nous allons proposer aux demandeurs de longue ou de très longue durée des actions de remobilisation et d'accompagnement intensives, tout au long de l'année 2022. Dans douze agences, nous testons un parcours de remobilisation à destination de demandeurs d'emploi de très longue durée (ceux qui, sur les 27 derniers mois, n'ont pas travaillé pendant au moins 24 mois). Cela concerne 800 000 personnes. Chacune a un parcours différent. Il faut du sur mesure. Nous proposons à chacune une demi-journée de temps collectifs et individuels pour comprendre son parcours et les freins qu'elle rencontre. Ensuite, nous lui proposons un plan d'action, dans les six mois suivants, pour actionner tous les leviers dont nous disposons. Cette expérimentation sera généralisée à toute la France en 2022.
Grâce à cela, nous nous sommes rendu compte de l'importance de la question de la santé, car le chômage peut être générateur de pathologies. Nous allons mettre en place, début 2022, une nouvelle prestation, le parcours emploi santé, avec une équipe pluridisciplinaire composé notamment d'un psychologue, de personnel soignant et d'accompagnateurs sociaux, qui vont examiner le problème de santé de la personne et réfléchir à un projet professionnel compatible avec cette situation.

A. C. : La réforme de l'assurance-chômage pénalise les personnes déjà précaires au regard de l'emploi. Ne serait-il pas possible de la réformer autrement ?
J. B. : La définition des règles de l'assurance-chômage ne dépend pas de Pôle emploi. Notre rôle, est d'informer les demandeurs d'emploi sur les nouvelles règles d'indemnisation et de les accompagner vers des emplois durables.

A. C. : Quelles leçons tirez-vous de Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) au terme de cette première période d'expérimentation ?

J. B. : Nos équipes locales sont très impliquées dans tous les territoires d'expérimentation. Nous avons deux rôles : proposer aux personnes d'être recrutées dans des entreprises à but d'emploi (EBE), et, dans un second temps, les orienter vers d'autres types d'emploi, puisque l'objectif est aussi de permettre aux personnes de sortir de l'EBE afin que d'autres en bénéficient.
Ce qui me semble le plus important, c'est que tous les acteurs locaux de l'économie soient autour de la table. On crée ainsi un vrai écosystème local de volontariat fort avec Pôle emploi, les entreprises d'insertion, les élus et les entreprises locales. C'est un instrument de plus dans la lutte contre le chômage. Notre certitude, c'est que personne n'est inemployable.

A. C. : L'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée partage avec vous la conviction que personne n'est inemployable. Mais ce dispositif cherche à adapter le travail à la personne, à ses compétences et ses envies plutôt que d'adapter la personne aux « métiers en tension ». N'est-il pas possible de changer de logique ?
J. B. : À Pôle emploi, on tient évidemment compte des compétences des demandeurs d'emploi, mais aussi de la réalité du marché du travail. Dès le premier entretien avec un conseiller, la situation personnelle et professionnelle du demandeur d'emploi est discutée pour élaborer une feuille de route qui intègre ses compétences et ses souhaits. On lui propose aussi de réfléchir à son projet professionnel : prendre conscience que des compétences acquises dans un métier qui ne recrute pas

peuvent être transposables dans un autre métier dont les besoins en recrutement sont importants peut représenter des opportunités pour des demandeurs d'emploi.

C. A. : De plus en plus, on est obligé d'utiliser le numérique pour avoir accès aux services publics. Moi, pour mon actualisation à Pôle emploi, je dois demander à la référente sociale du centre d'hébergement où j'habite de s'en occuper, car je n'ai pas d'ordinateur. Certaines personnes ne maîtrisent pas bien le numérique. Comment s'assurer qu'il y a encore des rendez-vous en agence avec des conseillers pour ces personnes ?

J. B. : C'est vrai que l'on a beaucoup investi le numérique. Cela permet de faire gagner du temps aux conseillers pour qu'ils en consacrent plus à l'accompagnement. C'est grâce au numérique que des personnes sourdes et malentendantes peuvent discuter avec leur conseiller. C'est aussi un plus pour trouver un travail. Aujourd'hui, 75 % des emplois exigent la maîtrise des compétences numériques de base. Mais nous avons conscience de la fracture numérique. Les personnes qui n'ont pas le matériel pour se connecter peuvent se rendre dans nos agences où il y a des bornes d'accès. Et pour aider les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment le numérique, nous avons 3 000 volontaires en service civique présents en agence.

> « 75 % DES EMPLOIS EXIGENT LA MAÎTRISE DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DE BASE. »

Pour mesurer le degré de maîtrise du numérique des personnes, nous avons un outil d'évaluation,Pix emploi. En vingt questions, un conseiller peut évaluer le niveau du demandeur d'emploi. Nous orientons ceux qui sont le plus en difficulté vers nos partenaires de la médiation numérique et on peut proposer des chèques numériques (APTIC) pour financer des sessions de formation.

XAVIER SCHWEBEL / SGCF

C. A. : Mais est-ce qu'il y aura toujours des humains dans les agences de Pôle emploi ?

J. B. : Oui, il y aura toujours des conseillers pour accompagner les demandeurs d'emploi, même si ceux-là sont assistés par des outils numériques ! Les agences de Pôle emploi sont d'ailleurs ouvertes tous les jours partout sur le territoire. Pour qu'une personne puisse envisager une réorientation, un contact humain, avec quelqu'un qui lui explique en quoi consiste tel ou tel métier, c'est indispensable selon moi.

A. C. : Quelles leçons tirez-vous des lieux où est testé le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), qui devrait permettre aux personnes les plus précaires d'avoir un référent unique pour leurs démarches administratives ?

J. B. : Le SPIE a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail. Cela a permis de renforcer nos liens avec les acteurs locaux de l'insertion et de mieux nous coordonner pour faciliter les démarches des personnes concernées.

Les projets départementaux prennent des formes très différentes en fonction des besoins de chaque territoire et des pratiques intéressantes émergent. Il nous faudra faire un bilan précis de toutes ces initiatives pour nous assurer qu'elles améliorent réellement la qualité et les effets de l'accompagnement que nous proposons ensemble, pour les développer plus largement. ■

ICI ET LÀ-BAS

PERMETTRE AUX JEUNES DE PRENDRE CONSCIENCE DE LEURS CAPACITÉS

Éduquer les jeunes au monde du travail : tel est le pari des CJS, les coopératives jeunesse de services, nées au Québec dans les années 80 et depuis importées en France. Cette expérimentation à l'entrepreneuriat donne aux jeunes l'occasion de faire leurs armes, en collectif, sur le marché du travail.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Tondre la pelouse d'un particulier, peindre un appartement, faire des courses, réparer un vélo, nettoyer un parc : voici le genre de prestations réalisées par les CJS, les coopératives jeunesse de services, des coopératives de travail, regroupant durant les deux mois estivaux 12 à 15 jeunes qui offrent ainsi, contre rémunération, des services à leur communauté. L'idée originale est née au Québec en 1988 et a, d'emblée, été financée par les pouvoirs publics, qui y ont vu un coup de pouce pour sensibiliser les jeunes (âgés là-bas de 12 à 17 ans) à l'emploi. *« Les CJS permettent d'éduquer les jeunes à l'entrepreneuriat collectif. Ensemble ils gèrent la coopérative durant deux mois, ça leur apprend à travailler en équipe et, à la fin de l'été, ils ont quelque chose à mettre dans leur CV. »*, explique Katerine Roy, ex coordinatrice des CJS au Québec. Ressources humaines, marketing, comptabilité : les jeunes doivent apprendre à gérer

AVIS D'ACTEUR

PAR **FRANÇOIS BERRUER,** CHARGÉ DE PROJETS « EMPLOI » AU SECOURS CATHOLIQUE

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES CHÔMEURS

Ces CJS se basent sur l'idée de valoriser le savoir et les compétences des jeunes selon les besoins locaux. C'est novateur, et nous pensons, au Secours Catholique, que cette idée peut aussi s'appliquer aux chômeurs de longue durée. Pour nous il est bon de s'appuyer sur les envies, les savoirs des personnes pour créer une activité et les remobiliser en matière sociale comme professionnelle. Par exemple, un atelier de couture ou de tricot pourrait être mis en place avec les personnes dans une délégation et donner lieu à la réalisation d'articles textiles commercialisés dans une boutique solidaire ou d'autres espaces de vente. Le collectif est aussi important, comme dans les CJS, on apprend à construire ensemble avec d'autres personnes éloignées de l'emploi. Toutes ces idées nous ont poussés à cofonder Cités Coop[1] avec Cités Caritas. Cette structure aide les personnes éloignées de l'emploi dans la création d'activités entrepreneuriales grâce à un hébergement administratif au sein d'une coopérative d'activité et d'emploi. Elle accompagne des entrepreneurs individuels. À terme. la démarche peut ouvrir sur un statut de salarié entrepreneur mais peut aussi héberger et accompagner la mise en place de coopératives éphémères. Avec les coopératives éphémères, les chômeurs créent une activité en collectif à partir de leurs talents, ce qui leur permet de prendre conscience de leurs capacités et de reprendre confiance en eux. Comme pour les CJS, il s'agit de mobiliser le pouvoir d'agir des personnes et de les aider à se réinsérer sur le marché de l'emploi. ■

1 www.citescoop.com/citescoop

la coopérative de A à Z, ce qui les confronte concrètement au monde de l'entreprise. Le salaire qu'ils en tirent (200 à 400 euros net mensuel) n'est qu'un prétexte. Chaque année, au Québec (jusqu'à leur fin, en 2019) ce sont ainsi 170 CJS qui fonctionnaient.

Être acteur de la communauté

L'idée a séduit en France, où les CJS existent aussi depuis 2013, cette fois pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Aujourd'hui âgée de 19 ans, Margaux a participé à deux CJS en 2019 et en 2020, à Forbach : *« Ça m'a permis de découvrir comment fonctionne une entreprise et de comprendre comment la gérer. J'ai aussi appris à faire avec les différences des uns et des autres. C'est ça le travail d'équipe, et ça m'aide désormais dans mon travail d'animatrice BAFA. »* Cette expérimentation à l'entrepreneuriat collectif permet ainsi aux jeunes de prendre conscience de leurs capacités et de leurs compétences. « *Ils nous le disent eux-mêmes : ils sont plus matures, plus sociables et ont davantage confiance en leurs capacités pour affronter le marché du travail* . », témoigne un animateur québécois. Les CJS prennent aussi le pari de lutter contre le chômage des jeunes en les plongeant ainsi dans l'entrepreneuriat coopératif de l'économie sociale et solidaire. La base, c'est le collectif. *« Ils apprennent ainsi non seulement à gérer une entreprise, mais aussi à prendre des décisions collectivement. On leur montre une autre façon d'entreprendre. »,* explique Élodie Perroteau, coordinatrice de la Fabrique coopérative qui chapeaute les CJS en France. Au Québec, l'idée des CJS était aussi de s'ancrer dans le territoire, en développant des emplois (les prestations réalisées par les jeunes) utiles pour l'économie locale. *« Nos jeunes passaient d'adolescents à entrepreneurs qui offrent un service dans leur communauté. Ils sont ensuite devenus acteurs et non plus spectateurs dans leur localité. »,* analyse la Québécoise Katerine Roy. En offrant un accompagnement social à visage humain à des milliers de jeunes, les CJS ont ainsi le mérite de les lancer en douceur sur le marché du travail. ■

DES OUTILS POUR COMPRENDRE

À LIRE

Le livre blanc « *Paroles de chômeurs* », janvier 2022

Menée entre février et juin 2021, cette enquête donne la parole aux personnes privées d'emploi, particulièrement touchées par la crise sanitaire et la réforme de l'assurance-chômage. Le Secours Catholique s'est associé à cette initiative, lancée par le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs (CCSC)-Vaincre le chômage. 270 personnes ont accepté de faire part de leur vécu. Elles demandent aux pouvoirs publics comme aux citoyens de leur prêter une oreille attentive et de changer le regard porté sur elles. Une interpellation à destination, notamment, des candidats à l'élection présidentielle.
bit.ly/Parolesdechomeurs

À VOIR

***Nouvelle cordée,* un documentaire de Marie-Monique Robin France, 2019, 1 h 52**

Pendant trois ans et demi, ce documentaire suit des hommes et des femmes qui, après avoir connu le chômage, ont rejoint l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée à Mauléon, dans les Deux-Sèvres. Une manière d'interroger le modèle économique actuel. Et de voir qu'il est possible d'imaginer d'autres façons de faire.

***Debout les femmes !,* un documentaire de Gilles Perret et François Ruffin. France, 2020, 1 h 25**

Ce documentaire rend hommage à Delphine, Sabrina, Assia, Hayat, Sandy. Elles sont aides à domicile, assistantes de vie scolaire, accompagnantes des élèves en situation de handicap ou agents d'entretien. Elles ont des contrats précaires, à temps partiel, un salaire généralement inférieur à 900 euros par mois et des horaires importants. Les députés François Ruffin (La France insoumise) et Bruno Bonnell (En marche) les rencontrent dans le cadre d'une mission parlementaire. Le film retrace le combat de ces femmes pour de meilleures conditions de travail.